

# CRITÈRE N°1

## Le consentement

Le rôle du patient comme acteur de sa prise en charge est reconnu afin d'en améliorer la qualité et l'efficacité et de réduire les effets indésirables liés à une non-adhésion à son projet de soins.

### DESCRIPTION DU CRITÈRE :

Le consentement du patient est un principe fondamental de la prise en charge. Il repose sur le respect de l'autonomie et des droits du patient. Toute décision médicale doit être fondée sur une information claire, loyale et appropriée, permettant au patient de faire un choix éclairé.

La certification HAS 2025 évalue la qualité de l'information délivrée aux patients, la traçabilité du consentement dans le dossier

médical et l'implication du patient dans son parcours de soins. L'objectif est de garantir une relation de confiance entre soignants et patients, en favorisant la compréhension et l'adhésion au projet de soins.

Dans certains cas (mineurs, majeurs sous tutelle, urgences vitales), des adaptations sont prévues par la réglementation.



### Les points clés

- ▶▶ Le patient doit être informé de manière compréhensible et donner son accord sans contrainte.
- ▶▶ Le consentement doit être documenté pour assurer une transparence et une preuve écrite.
- ▶▶ Les informations doivent être délivrées selon la compréhension et la situation du patient (mineurs, tutelle, mesure de protection de justice, urgence).
- ▶▶ La démarche de consentement participe à la sécurité des soins.



### Les bonnes pratiques

- ▶▶ Utiliser un langage simple et accessible pour expliquer les soins et traitements au patient.
- ▶▶ Vérifier la compréhension en posant des questions ouvertes et en encourageant les reformulations.
- ▶▶ Recueillir le consentement du patient à chaque moment de sa prise en charge car il demeure précaire et révoquant.
- ▶▶ Impliquer les représentants légaux lorsque le patient n'est pas en mesure de donner un consentement autonome.

# QUESTIONS/RÉPONSES *pour vérifier ses connaissances*

## QUESTION 1

**Qu'entend-on par « consentement du patient » et peut-il être retiré ?**

*Réponse : c'est une décision libre et éclairée d'accepter un acte/soin/traitement qui est révocable à tout moment de la prise en charge.*

## QUESTION 2

**Comment garantir un consentement éclairé ?**

*Réponse : information claire, loyale, compréhensible et adaptée.*

## QUESTION 3

**Où doit figurer la traçabilité du consentement ?**

*Réponse : dans le dossier médical du patient.*

## QUESTION 4

**Quels patients nécessitent des adaptations pour leur consentement ?**

*Réponse : mineurs, majeurs sous mesures de protection juridique (ex : tutelle/ habilitation familiale avec représentation de la personne), situations d'urgence vitale.*

## QUESTION 5

**Dans le cadre de soins répétés, est-il nécessaire de recueillir et tracer le consentement du patient à chaque séance ?**

*Réponse : non, le consentement initial reste valable tant que le traitement prescrit / les modalités de prise en charge ne changent pas.*

